

un peu qu'elle se trouvait dans une situation désespérée. De concert avec M. Pierre Rouget, le grand-père de la comtesse, je quittai Saint-Amand et vins dans l'Isère : il avait été convenu que je ramènerais la mère et les enfants.

Je me présentai aux Bergères, trop tard hélas ! la comtesse était partie dans la nuit.

Ce que je vous ai dit tout à l'heure concernant M. de Miray, je l'ai appris par la vieille Marianne : j'ai su également par la servante que Mme de Verdraine avait vendu ses bijoux pour anéantir un faux commis par son mari, qu'elle ne possédait plus rien et se trouvait dans un affreux dénûement.

Je me mis à la recherche de la mère et des enfants : mais ne pouvant deviner quelle route ils avaient prise, je perdis beaucoup de temps en marches et contre-marches. Pendant huit jours, monsieur, je courus par monts et par vaux ; mais j'étais sur la trace, non plus de la comtesse, que les saltimbanques avaient emmené deux jours auparavant, mais sur celle des enfants.

Le matin du neuvième jour, j'arrivai à Saint-Gallais. Là, je pris la défense d'un chien errant que les paysans voulaient tuer, disant qu'il avait la rage. Jugez de ma surprise, monsieur, de ma joie, quand sur le collier de ce chien à qui je venais de sauver la vie, je lus le nom de Mme la comtesse de Verdraine.

—C'était Miro ? s'écria M. Daubrun.

—Oui, monsieur, c'était Miro qui, comme moi, s'était mis à la recherche de sa maîtresse et de ses jeunes maîtres. Il me suivit et, arrivés à Charnay, nous retrouvâmes Georges et Edouard dans la maison du cantonnier.

Bref, monsieur, j'emmenai les enfants à Saint-Amand où ils sont actuellement choyés par le père, la mère et le grand-père de la comtesse de Verdraine. Doux, obéissants, pleins de cœur, ils n'ont aucune peine à se faire aimer de tout le monde.

En quittant Charnay, j'ignorais ce que la comtesse était devenue, mais nous apprîmes bientôt qu'elle était à Bellombe et l'on nous rassura en nous disant que bien qu'elle fût très malade, elle n'était plus en danger de mort.

Le mieux continua. Peu à peu les forces lui revinrent, elle put écrire, nous donner elle-même de ses nouvelles. Enfin le médecin allait lui permettre de voyager. Mme Pérard, sa mère, était prête à se rendre à Bellombe, pour ramener sa fille à Saint-Amand.

Avant-hier jeudi, monsieur, nous reçûmes une lettre qui nous frappa comme d'un coup de foudre.

La comtesse de Verdraine avait disparu, avait été victime d'un audacieux enlèvement.

—Un enlèvement ! exclama le magistrat, faisant un bond sur son siège.

—Oui, monsieur, et j'arrive à la grave communication que j'ai à vous faire.

Il y a aujourd'hui huit jours, une femme paraissant âgée de plus de soixante ans, mais ayant sans doute employé quelque moyen pour se vieillir le visage, arriva à Bellombe dans une voiture attelée de deux forts chevaux. Cette femme portait l'habit des religieuses de Saint-Joseph, un déguisement, et se dit être la supérieure de la communauté de Saint-Joseph d'Alpérine. Elle était soi-disant envoyée par le comte de Verdraine, qui se trouvait à Alpérine dans une chambre d'auberge, dangereusement malade, n'ayant peut-être pas vingt-quatre heures à vivre encore. Il avait reçu les derniers sacrements, avait le repentir de ses fautes et désirait avoir la consolation suprême de revoir sa femme avant de paraître devant Dieu.

Tout ce que lui dit la femme, qui avait l'air d'une sainte, la comtesse le crut. Ne consultant que son cœur, voyant un devoir pieux à accomplir, elle tomba dans le piège qui lui était tendu. Elle partit avec la fausse religieuse et depuis, monsieur, depuis, la comtesse de Verdraine a disparu, et ses parents et ses amis désolés se demandent ce qu'elle est devenue, ce que l'on a pu faire de la malheureuse.

—Ce que vous m'apprenez, monsieur Denizot, dit le magistrat, qui était devenu très pâle, est, en effet, d'une gravité exceptionnelle.

—Je n'ai pas besoin d'ajouter, monsieur, que le comte était à Paris, bien portant, quand on le disait mourant à Alpérine, et que la supérieure de la communauté des dames de Saint-Joseph d'Alpérine a poussé des cris d'indignation quand elle a su le criminel emploi qu'on avait fait de son nom.

M. Daubrun se leva brusquement et se mit à marcher à grands pas, en proie à une agitation fébrile. Son front s'était plissé, ses yeux brillaient comme des tisons.

Au bout d'un instant il s'arrêta devant le jeune homme, qui s'était levé aussi et restait immobile ; n'osant faire un mouvement.

—Ainsi, dit le magistrat, vous accusez M. de Miray d'être l'auteur de l'enlèvement, c'est-à-dire d'avoir payé des misérables pour commettre ce crime.

—Je crois que c'est M. de Miray qui a fait enlever la comtesse de Verdraine et qui la tient séquestrée quelque part dans les environs de Grenoble, répondit Etienne ; toutefois, monsieur, ne pouvant fournir, quant à présent, aucune preuve contre lui, je ne porte pas une accusation contre M. de Miray. Je vous dis ce que je pense, ce que je crois, voilà tout, et j'ai l'honneur de vous répéter que c'est à l'homme qui a connu Mme de Verdraine et non au magistrat que je m'adresse.

M. Daubrun se remit à marcher, le front pensif, puis revint à Etienne.

—Autrefois, dit-il, on a beaucoup parlé des assiduités de M. de Miray auprès de la comtesse, on a même essayé de s'en servir pour ternir la réputation de la malheureuse. Mais peut-on s'en rapporter à ce que vous a révélé la vieille servante ?

—Cette révélation a été faite à une autre personne par la comtesse elle-même.

—Enfin, c'est clair, vous accusez M. de Miray ; soit. L'homme pas plus que le magistrat n'a à le défendre. La justice est pour tous. Pourtant, je ne peux pas, sans avoir des preuves de sa culpabilité, lancer un mandat d'amener contre M. de Miray.

—Je ne demande pas cela, monsieur.

—Que demandez-vous ?

—La comtesse de Verdraine a disparu, je suis convaincu qu'elle est séquestrée non loin de cette ville. J'ai quitté Saint-Amand avant-hier pour me mettre à sa recherche et je supplie M. Daubrun de vouloir bien m'aider à la retrouver.

—Vous avez fait appel à mes sentiments de justice, monsieur Denizot, ils ne vous feront pas défaut ; je vous aiderai à retrouver Mme de Verdraine.

—Je vous remercie, monsieur. Ah ! songez que l'enlèvement date de huit jours, que la malheureuse victime doit être en proie à des angoisses mortelles... Il faut agir vite et sans perte de temps.

—Soyez tranquille et comptez sur moi. Aujourd'hui même commencera la surveillance que je vais établir autour de M. de Miray. Il ne pourra plus faire un pas hors de Verdraine sans que j'en sois instruit. S'il est réellement l'auteur de l'enlèvement, je le saurai bientôt. Alors rien ne m'arrêtera, je ne connaîtrai plus M. de Miray, je ne verrai en lui qu'un misérable qui devra rendre compte à la justice de son crime.

Je vous le répète ajouta M. Daubrun en congédiant le jeune homme, comptez sur moi.

FIN DE LA NEUVIÈME PARTIE

LA DIXIÈME PARTIE A POUR TITRE :

UN HEUREUX DENOUEMENT !

AVIS

LA BIBLIOTHEQUE A CINQ CENTS a transporté son bureau au No. 69, rue St-Jacques.